

Fédération Nationale des SCoT

Club Trame Verte et Bleue

Feuille de route 2014-2015 mise à jour 2021-2022

1. Contexte

Parmi les missions d'un SCoT figure celle de déterminer les modalités de protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité et à la préservation ou à la remise en bon état des continuités écologiques (art. L141-10 du code de l'urbanisme). Ces dernières forment la **Trame Verte et Bleue** et représentent **un dispositif** dont les implications vont au-delà de l'aspect écologique. L'outil Trame Verte et Bleue constitue un levier important **en matière d'aménagement et de mise en valeur des territoires** qu'il est nécessaire de décrypter.

Deux points sensibles peuvent notamment être identifiés lors des travaux "SCoT & TVB", il s'agit :

- à l'amont, de s'interroger sur le choix de l'externalisation d'une étude TVB, de définir un cahier des charges, d'estimer le coût et d'identifier les potentiels partenaires financiers ;
- à l'aval, de valoriser l'étude "scientifique et technique", de sensibiliser et faciliter l'appropriation de la TVB par les élus et tous les partenaires et de la décliner dans le SCoT puis dans le cadre de sa mise en œuvre.

2. Objectifs

Le Club TVB a pour objectif général de **stimuler la mutualisation des connaissances et expériences** au sein des SCoT permettant aux adhérents de la FédéSCoT de **se doter d'une culture commune concernant la thématique Trame Verte et Bleue**. Pour se faire, le club vise à :

- Mettre en exergue la richesse et la complémentarité des approches TVB au sein des différents types de SCoT (grands, petits, ruraux, urbains, périurbains etc.) ;
- Regrouper et concilier les différentes visions de la démarche ;
- Capitaliser les pratiques et nourrir une réflexion transversale en lien avec les transitions écologiques, économiques et climatiques ;
- Développer le dialogue entre techniciens, élus et autres acteurs territoriaux à propos de l'outil TVB ;
- Echanger des éléments méthodologiques concernant l'identification, la traduction dans les documents d'urbanisme et la mise en œuvre de la TVB ;
- Comprendre le caractère multifonctionnel de la TVB ;
- Saisir l'articulation entre les différentes échelles territoriales et les rôles des différents acteurs ;

- Débattre concernant l'opportunité que constitue la TVB pour un territoire et les bénéfices qu'elle engendre ;
- Appréhender les enjeux en matière d'actions de sensibilisation et d'animation concernant la TVB ;
- Partager des documents pédagogiques à destination de l'ensemble des adhérents de la FédéSCoT ;
- Participer à la construction du positionnement de la FédéSCoT en matière de continuités écologiques.

Via la thématique TVB, le Club s'intéresse plus largement à la valorisation des approches paysagères dans la construction des SCoT, leur mise en œuvre et leur suivi.

Il est également envisagé de développer des liens avec les autres Clubs en fonction des sujets abordés.

3. Organisation

Co-animation :

- Marianne Rulier (PETR Marennes Oléron)
- Claudie Leitz (SCoT des Territoires de l'Aube)

Public visé

Le Club TVB est ouvert à toute personne souhaitant s'informer, témoigner, échanger au sein de la FédéSCoT sur la thématique Trame Verte et Bleue et Paysage. En fonction des ordres du jour, certaines réunions pourront être plutôt destinées aux techniciens, d'autres aux élus ou encore ouvertes de manière plus large aux partenaires (Personnes Publiques Associées ...) et acteurs territoriaux (bureaux d'études, agences d'urbanisme ...) en lien plus ou moins direct avec les SCoT.

Calendrier

2 clubs par an, dont l'un lors des pré-rencontres des RNS. Les visites de terrain sont privilégiées lorsque cela est possible.

Les ordres du jour et les présentations diffusées pendant les séances sont mis en ligne sur le site de la FédéSCoT.